



Le Symbiose

Dans cette édition du Symbiose :

| | |
|------------------------------------|---|
| Mot du président | 3 |
| Mot de la directrice générale..... | 4 |
| L'équipe 2017 | 5 |

Les projets de sensibilisation

| | |
|--|----|
| Être Membre, c'est payant ! | 7 |
| L'Éducation environnementale en milieu scolaire, au cœur des priorités du CBE..... | 8 |
| Pour la 11 ème année, le CBE poursuit son implication en faveur des bandes riveraines de la zone Etchemin Lévis-Est du CBE..... | 9 |
| Le CBE de retour à la fête de l'eau de Lévis pour une deuxième année consécutive !.... | 10 |
| 35e édition de l'Exposition agricole du Bassin de la Chaudière | 11 |
| Le CBE en soutien aux pollinisateurs de Saint-Henri | 12 |
| Le CBE sensibilise les producteurs agricoles de Bellechasse à la protection de la bande riveraine lors de soirées d'information! | 13 |

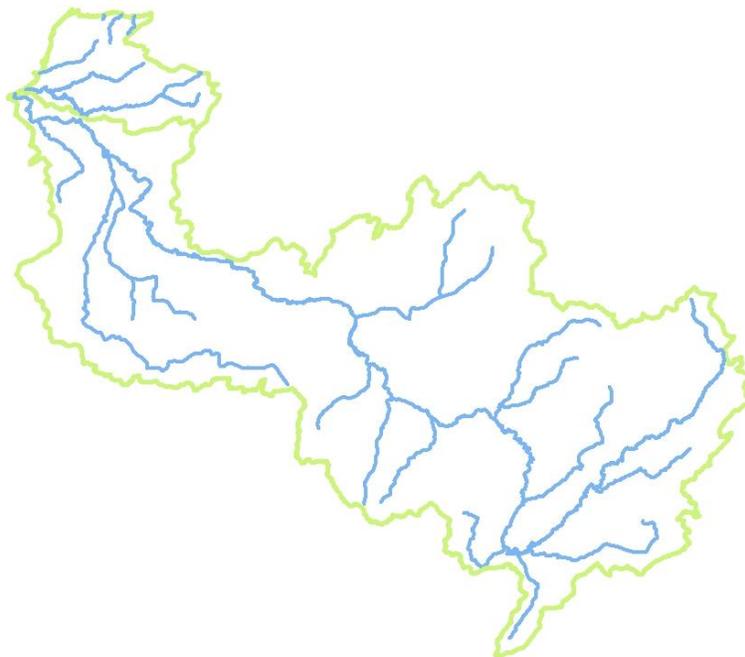
Les projets d'acquisition de connaissances

| | |
|--|----|
| Une nouvelle station d'échantillonnage de la qualité de l'eau en partenariat avec le MDDELCC | 14 |
| L'appropriation des connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches se poursuit au niveau régional ! | 15 |
| Une saison riche pour le lac Pierre-Paul!..... | 16 |
| Les bandes riveraines de la zone Etchemin Lévis-Est étudiées à la loupe! | 17 |



Les projets d'intervention terrain

| | |
|--|----|
| Actions ! Pour la rivière des Couture | 18 |
| Dernière année pour le projet de Contrôle de la berce du Caucase dans le bassin versant du ruisseau Fourchette ! | 19 |
| La MRC de Bellechasse s'engage contre les espèces exotiques envahissantes ! | 20 |
| Création d'un étang en milieu agricole dans le bassin versant du ruisseau Fourchette .. | 21 |
| Récolte de produits agricoles périmés, un geste à féliciter ! | 22 |
| Le CBE en bref | 23 |





MOT DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs et chères lectrices,

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin est heureux de vous offrir à nouveau ce printemps son bulletin biannuel le Symbiose. C'est un des moyens de communication qui nous permet de vous présenter les réalisations de votre organisme de bassin au cours des six derniers mois.

Comme vous le savez, la mission première d'un organisme de bassin versant consiste à favoriser la gestion intégrée des ressources en eau sur les bassins versants dont il a la responsabilité.

Pour ce faire, le CBE s'assure de la mise en œuvre de son plan directeur de l'eau (PDE) qu'il a développé avec la collaboration de l'ensemble des acteurs du milieu. À cet égard, Le CBE est fier de ses ententes avec la ville de Lévis et les MRC de Bellechasse et de la Nouvelle-Beauce en vue d'intégrer son PDE aux schémas d'aménagement. Cette collaboration avec le monde municipal est un gage de l'importance de la préservation de l'eau et des ressources qui lui sont liées dans notre zone.

Vous constaterez, à la lecture de ce numéro, que le CBE agit sur plusieurs fronts. L'éducation auprès de jeunes et la sensibilisation auprès de la population constituent l'assise qui permettra à long terme la protection de cette richesse qu'est l'eau. Le CBE poursuit sa collaboration avec les associations de lac afin d'améliorer la qualité de ces environnements. Nous travaillons également avec le monde agricole afin de les aider à améliorer la protection des cours d'eau. L'avancement de nos efforts pour contrer l'envahissement de la berce du Caucase grâce à la participation du MAPAQ et la collaboration des MRC de Bellechasse, des municipalités de Saint-Isidore et Saint-Henri semble porter ses fruits. Et bien d'autres sujets d'intérêt...

Le CBE prend sa force dans ses membres, c'est en effet par son enracinement dans son milieu qu'un organisme comme le nôtre peut réussir à réaliser pleinement son mandat. Nous encourageons les gens qui ont à cœur la gestion de l'eau par bassin versant de la Zone Etchemin, à adhérer au conseil de bassin de la rivière Etchemin.

Bonne lecture...

François Duchesneau, Président





MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans ce numéro du Symbiose, vous constaterez que l'équipe du CBE n'a pas hiberné cet hiver!

Malgré le départ de Kevin De la Fontaine, qui nous a quittés afin de travailler avec ses chères abeilles, la petite équipe hivernale du CBE s'est employée à mener à bien plusieurs projets de concertation et de sensibilisation en plus d'en développer d'autres pour la saison estivale.



Avec le mois d'avril est arrivée Olivier Samson-Robert, maintenant chargé de projets agroenvironnement au CBE, qui reprend le projet de mise en valeur de la rivière des Couture et pilotera le projet sur les pollinisateurs dans le secteur de St-Henri. Le CBE a également accueilli au mois de mai Chloé Mathieu, technicienne en environnement pour la saison estivale. Samuel Bilodeau et Timothé

Therrien se joindront à l'équipe terrain comme étudiant stagiaire. Jacob Carrier, étudiant d'été au CBE lors des saisons 2015 et 2016, est venu terminer son DEC avec nous, pour un stage de deux semaines bien apprécié. Évidemment, je n'oublie pas Pauline Marquer, chargée de projets depuis maintenant 1 an et demi et Nancy Gagnon, qui nous appuie administrativement depuis plusieurs années déjà. **À vous tous je vous remercie pour votre implication au sein du CBE et je vous souhaite une excellente saison terrain 2017!**

Je tiens également à souligner l'implication des différents partenaires (financiers, bénévoles, etc.) ainsi que du conseil d'administration en ce qui a trait aux projets mis en œuvre et en devenir.

L'arrivée du printemps est synonyme de dépôt du budget provincial et **le CBE ne peut cacher sa déception face au manque de ressources financières dédiées aux OBV**. Le CBE est de plus en plus sollicité par les acteurs du milieu et il faudrait au moins le double du financement qui lui est présentement accordé afin de mener à bien la mission pour laquelle le CBE a été créé. Malgré cela, vous constaterez chers lecteurs, que l'équipe du CBE arrive à faire énormément de projets avec le peu de moyens dont elle dispose.

Bonne lecture du Symbiose!!!

Andréane Chabot

Andréane Chabot, Directrice générale



L'ÉQUIPE 2017

C'est avec plaisir que nous vous présentons les différents membres pour le printemps 2017.



Andréane Chabot est la directrice générale du CBE et titulaire d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en biogéosciences de l'environnement. Elle travaille dans l'univers des organismes de bassins versants depuis 2012.

Andréane a rejoint l'équipe du CBE en 2014 et assume le poste de directrice générale depuis 2015. Depuis cet automne, elle est de retour de son congé maternité et prête à relever de nouveaux défis.

Pauline Marquer a complété une maîtrise en gestion des habitats et des bassins versants à l'université de Rennes 1 en France et l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2009.

Depuis, Pauline a développé ses connaissances et ses compétences en tant que chargée de projets et responsable du PDE au sein de plusieurs OBV. Pauline a intégré l'équipe du CBE en 2015 où elle est chargée de projets, responsable du PDE ainsi que des communications.



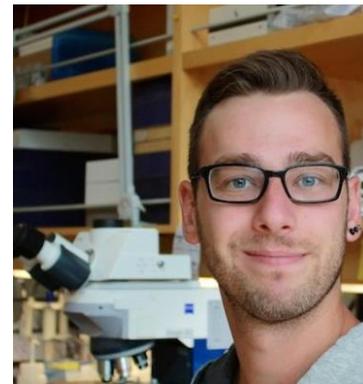
5



Nancy Gagnon travaille au CBE depuis 2013 en tant qu'adjointe administrative. Nancy a complété un DEP en Secrétariat et comptabilité, et poursuit actuellement un baccalauréat en administration. Elle s'occupe principalement de la comptabilité au sein du CBE.



Olivier Samson Robert est titulaire d'un baccalauréat en écologie et détient une maîtrise en biologie végétale de l'Université Laval (2013-2014) durant laquelle son projet de recherche reposait sur l'impact des semis de cultures traitées aux néonicotinoïdes sur les pollinisateurs domestiques (*A. mellifera*) et indigènes (*B. impatiens*). Professionnel de recherche, Olivier a intégré à mi-temps l'équipe du CBE depuis avril 2017. Il travaillera sur le projet de mise en valeur de la rivière des Couture – volet action, ainsi que sur le projet de protection des pollinisateurs du secteur de Saint-Henri.



Chloé Mathieu détient une technique en bioécologie de l'Université de Sherbrooke (2013-2016), Chloé a intégré l'équipe du CBE depuis mai 2017. Elle participera à la réalisation de projets en lien avec l'éradication et le contrôle d'espèces exotiques envahissantes, l'aménagement faunique et le suivi d'aménagements déjà réalisés pour la zone Etchemin|Lévis-Est. Elle supervisera également les étudiants d'été dans la réalisation des différents projets.

Les CBE accueillera également deux étudiants d'été dans le cadre des projets de contrôle de la Berce du Caucase ainsi que dans le cadre de suivi d'aménagements fauniques réalisés dans la zone Etchemin|Lévis-Est.



Jacob Carrier qui a déjà travaillé deux étés de suite au CBE viendra également compléter sa technique en aménagement cynégétique et halieutique par un stage d'une durée de 2 semaines, durant lesquelles il formera les futurs étudiants aux techniques d'arrachage et de suivi de Berce du Caucase.



Être Membre, c'est payant !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

En ce début d'année, le CBE a travaillé fort pour développer son réseau de membres et agrandir la famille ! Dans la dernière année, l'équipe du CBE a dynamisé son site internet et souhaitait d'un même trait relancer le recrutement des membres afin de consolider nos appuis du milieu et notre rôle en tant que table de concertation.

Depuis l'an passé, ce n'est pas moins d'une quinzaine de membres supplémentaires qui se sont joints à nous pour appuyer la mission et les mandats du CBE, et également affirmer leur engagement à protéger les lacs et cours d'eau des bassins versants de la zone Etchemin | Lévis-Est.

Pour remercier ses membres de leur soutien, le CBE organisera chaque année « une journée découverte » ouverte aux membres, qui permettra d'en apprendre plus sur les richesses naturelles du territoire.

Cette année, le CBE a décidé de vous faire découvrir la Grande plée Bleue, située à Lévis.



Cette tourbière d'environ 15 km² est l'un des plus vastes milieux humides non seulement de la région de la Chaudière-Appalaches, mais de tout l'est du Québec.

Il s'agit d'un écosystème d'une richesse remarquable, où ont été recensées quelque 150 espèces végétales, comme des plantes carnivores qui sont considérées comme rares au Québec. Son réseau de plus de 650 mares crée une multitude de niches écologiques, où quelque 80 espèces d'oiseaux et près de

200 espèces d'insectes.

Ce joyau écologique est actuellement une des dernières tourbières du Québec méridional à ne pas avoir été exploitée qu'il faut absolument préserver.

Une raison de plus pour partir à sa Découverte !

Eau Plaisir de vous compter parmi nous !



L'éducation environnementale en milieu scolaire, au cœur des priorités du CBE

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) participe pour sa 4^{ème} année consécutive à «Opération PAJE». Opération PAJE ou Partenariat Action Jeunesse en Environnement, est une démarche qui met à contribution l'expertise des partenaires du milieu, visant à arrimer les besoins spécifiques de la communauté et les objectifs des programmes d'études. Le programme est coordonné par Mme Caroline Côté de la Commission scolaire des Navigateurs pour les écoles de la même commission.

Mais ce n'est pas tout, le CBE collabore également avec la commission scolaire de la Côte-du-Sud ainsi que la commission scolaire Beauce Etchemin dans le cadre de projets similaires.

Au printemps 2017, c'est avec six écoles que le CBE collaborera dans le cadre de différentes situations d'apprentissage et d'évaluation telles que la faune ailée et la faune aquatique (élevage d'alevins d'omble de fontaine). Chaque année, le CBE coordonne également une journée de plantation d'arbres avec l'école des Méandres de Saint-Léon-de-Standon le long des berges de la rivière Etchemin. L'an passé, dans le cadre du concours national RBC EVERGREEN, l'école des Méandres a d'ailleurs gagné la mention honorable « Champion des bassins versants » ainsi qu'un montant de 300\$ suite à la présentation du projet environnemental en partenariat avec le CBE.

Les écoles secondaires de l'Horizon, Les Etchemins, de Saint-Anselme, mais aussi l'école primaire des Méandres, des Rayons-de-Soleil ainsi que le Centre de formation professionnel de Lévis, tous participent à poser des gestes concrets en faveur de l'environnement.

L'implication de professeurs et techniciens en travaux pratiques, de même que la collaboration avec des acteurs locaux du territoire tels que l'entreprise GSI ENVIRONNEMENT, à Saint-Henri lors de l'installation d'un réseau de nichoirs le 11 mai dernier sur leur site font la réussite de tels projets.



Pour concrétiser l'implication du CBE dans l'éducation environnementale, le CBE s'est doté cette année d'une politique de sensibilisation en milieu scolaire ayant pour but de garantir la pérennité de nos activités avec les écoles du territoire.

Un petit pas pour le CBE, un grand pas pour les générations futures !



Pour la 11^{ème} année, le CBE poursuit son implication en faveur des bandes riveraines de la zone Etchemin | Lévis-Est

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le 26 mai dernier, pour la onzième année, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a procédé à la distribution d'arbres et arbustes en vue de végétaliser les bandes riveraines (ou rives) des cours d'eau de son territoire. Cette année encore, municipalités, associations de lacs, mais aussi, citoyens, agriculteurs, tous ont montré leur intérêt dans l'obtention de végétaux indigènes pour protéger nos cours d'eau.

Les rives, le littoral et les plaines inondables sont essentiels à la survie des composantes écologiques et biologiques des cours d'eau et des plans d'eau. La volonté du gouvernement du Québec de leur accorder une protection adéquate et minimale s'est concrétisée par l'adoption de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables le 22 décembre 1987.

Selon cette même politique, qui est également adoptée dans tous les Schémas d'aménagement et de Développement des MRC, ainsi que dans tous les règlements municipaux, la largeur de la rive à protéger a un minimum de 10 mètres :

- lorsque la pente est inférieure à 30%, ou;
- lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de moins de 5 m de hauteur.

La rive a un minimum de 15 m:

- lorsque la pente est continue et supérieure à 30%, ou;
- lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 m de hauteur.

Dans la rive, sont en principe interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux. Par conséquent, les rives doivent être laissées à l'état naturel, et composées de végétaux.

L'objectif de la politique étant d'assurer la pérennité des plans d'eau et des cours d'eau, maintenir et améliorer leur qualité en accordant une protection minimale adéquate aux rives, au littoral et aux plaines inondables. En effet, une bande riveraine revégétalisée agit comme une véritable barrière naturelle pour la protection des cours d'eau et des lacs. Elle remplit plusieurs fonctions écologiques essentielles telles que: la rétention et la filtration des sédiments, la stabilisation des berges, la régulation de la température de l'eau, l'atténuation des crues, la création d'habitats fauniques et constitue une véritable action de lutte contre l'apparition des algues bleu-vert.

Depuis 10 ans, Le CBE a distribué 133 384 arbres et arbustes provenant de pépinières gouvernementales et privées.

Merci à tous les participants qui chaque année, contribuent à préserver un peu plus la qualité de nos plans d'eau !



Le CBE de retour à la fête de l'eau de Lévis pour une deuxième année consécutive !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Pour une quatrième année consécutive, la Fête de l'eau revient à Lévis au parc du Rigolet.

Organisée par *Rues principales Saint-Romuald*, la Fête de l'eau qui aura lieu le 17 juin 2017 s'adresse à toute la famille et aborde la thématique de l'eau sous toutes ses facettes.

Encore une fois, le CBE participera à la fête de l'eau et proposera différentes activités telles qu'une initiation à la pêche à la mouche et un rallye environnemental. C'est également un beau rendez-vous pour en apprendre plus sur les activités du CBE en faveur de la protection des ressources naturelles et la mise en valeur du potentiel récréotouristique de son territoire. Cette année, le CBE sera accompagné de son voisin, le comité de bassin de la rivière Chaudière, qui détient également une partie de son territoire de gestion dans la Ville de Lévis.

Cet évènement ludique et festif s'inscrit dans un courant de développement durable et écologique. Diverses activités seront offertes pour toute la famille : activités nautiques, activités de pêche, spectacles, animation familiale, interprétation historique, feux d'artifice, service de restauration et plus encore.

En 2016, la Fête de l'eau avait rassemblé près de 5500 visiteurs, une belle visibilité pour le CBE !

Pour connaître la programmation, visitez le site internet : www.ruesprincipalesaintromuald.com

Eau plaisir de vous y voir !





35e édition de l'Exposition agricole du bassin de la Chaudière

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Pour la 8e année consécutive, le CBE participera à l'Exposition agricole de Saint-Isidore, qui se tiendra du 18 au 23 juillet 2017 au site de l'aréna de la municipalité.

Comme chaque année, le kiosque présenté par le CBE vous permettra de mieux vous familiariser avec le territoire de gestion de la zone Etchemin|Lévis-Est. Il permettra également de faire découvrir les projets menés dans les différents bassins versants du CBE ainsi que les projets dédiés spécifiquement au milieu agricole (mise en valeur de la biodiversité, corridor faunique, bande riveraine, oiseaux champêtres, etc.).



11

Le CBE proposera des jeux-questionnaires pour petits et grands, une documentation fournie dans les différents domaines de conservations des milieux aquatiques ou fauniques, et vous présentera les différentes problématiques environnementales associées au milieu agricole (lutte contre l'érosion des sols, fossés avaloirs, bandes riveraines, etc.).

L'exposition agricole permet à notre organisme de répondre aux orientations et objectifs fixés dans notre plan directeur de l'eau (PDE) ; plan qui guide nos actions en vue d'améliorer la qualité de l'eau de notre territoire.

Afin de toucher un plus large public et couvrir un plus large territoire, cette année, le CBE partagera son kiosque avec le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).

Venez nous rencontrer !



Le CBE en soutien aux pollinisateurs de Saint-Henri

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Bonne nouvelle ! Cette année le CBE démarre un tout nouveau projet pour protéger les pollinisateurs du secteur de Saint-Henri.

Au cours des deux dernières décennies, le déclin des populations de pollinisateurs a suscité des inquiétudes dans la communauté scientifique internationale. Leur protection est donc devenue un enjeu mondial, en raison notamment du rôle crucial qu'ils jouent dans le maintien de la biodiversité et dans la survie de nos cultures.

Pour ce projet d'une durée d'un an, le gouvernement du Québec, par le programme Prime-Vert du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), accorde une aide financière pouvant atteindre 27 000\$ au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) en vue de favoriser la protection des insectes pollinisateurs dans la région de la Chaudière-Appalaches ainsi que pour sensibiliser et informer les entreprises agricoles sur les effets des insecticides sur leurs populations.



Pour sensibiliser les entrepreneurs aux causes du déclin des pollinisateurs, notamment le recours aux semences traitées aux néonicotinoïdes, le CBE utilisera et adaptera l'outil d'aide à la décision « Ferme amie des abeilles », conçu par Nature Québec. Les néonicotinoïdes affectent le système nerveux des insectes et sont responsables des symptômes liés à des intoxications aiguës et même chroniques. Une faible contamination suffit pour ralentir la croissance d'une colonie, diminuer le nombre de naissances de reines et perturber les capacités de navigation des abeilles.

12

L'organisme aura également pour responsabilité d'aider les productrices et les producteurs agricoles à adopter des pratiques culturales qui contribuent au maintien des populations des abeilles et des autres insectes butineurs.

« Le CBE travaille avec les productrices et les producteurs agricoles depuis plusieurs années, mais c'est le premier projet qui vise la protection des pollinisateurs. Par ce projet, le CBE espère créer des maillages intéressants entre les productrices et les producteurs agricoles et les apiculteurs de Saint-Henri. »

Andréane Chabot, directrice générale du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE).



Le CBE sensibilise les producteurs agricoles de Bellechasse à la protection de la bande riveraine lors de soirées d'information!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Initié par la fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, le projet consiste à assurer la protection de la bande riveraine sur le territoire de la MRC de Bellechasse par l'organisation d'activités d'information qui seront organisées sur le territoire afin d'informer les propriétaires de l'importance de conserver la bande riveraine.

Ce projet vise l'amélioration de la qualité de l'eau des bassins versants présents dans la région de Bellechasse dont plusieurs sont considérés comme des secteurs identifiés prioritaires par la direction régionale du MAPAQ de la Chaudière-Appalaches. Le projet incite à la collaboration des acteurs du milieu à savoir la MRC, l'UPA, les clubs-conseils, les organismes de bassins versants et évidemment l'ensemble des entreprises agricoles.

À plus large échelle, le projet s'inscrit dans la démarche de l'UPA, qui a lancé une campagne d'information et de sensibilisation pour la mise en valeur des rives des cours d'eau en milieu agricole à l'échelle provinciale. L'UPA, de concert avec ses fédérations régionales et ses syndicats locaux, compte ainsi encourager les actions sur le terrain en misant sur les avantages agronomique, environnemental, économique et faunique, reliés au maintien d'une bande riveraine aux abords des cours d'eau.

13

Le CBE, ainsi que l'OBV de la côte du Sud ont donné appui à la Fédération de l'UPA en proposant leur savoir-faire et connaissances en se positionnant comme conférenciers lors des soirées d'informations.

Les 27 avril et 4 mai dernier, deux séances d'informations ont eu lieu à St-Charles de Bellechasse et à St-Lazare, où près de 70 agriculteurs se sont déplacés pour en apprendre plus sur la protection, l'aménagement et l'entretien des bandes riveraines.



Le CBE travaille depuis plusieurs années à l'amélioration de la qualité de l'eau par la mise en place de bandes riveraines conformes. Le présent projet rejoint le plan directeur de l'eau (PDE) du CBE par l'orientation A.2. Réduire les sources de pollution diffuse, et plus spécifiquement, par l'objectif A.2.1 Restaurer et protéger les bandes riveraines.

Parce qu'une bande riveraine est naturelle et profitable, les protéger c'est y gagner !



Une nouvelle station d'échantillonnage de la qualité de l'eau en partenariat avec le MDDELCC

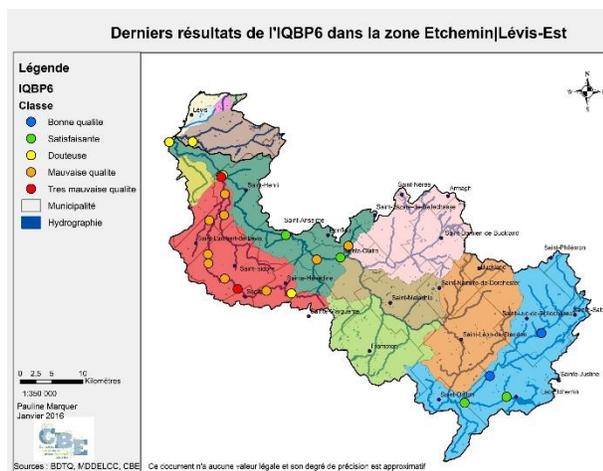
Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le territoire du CBE compte actuellement quatre stations permanentes d'échantillonnage de la qualité de l'eau, situées respectivement en amont de la rivière Etchemin à la hauteur de St-Luc (02330010), à la rivière Etchemin à la hauteur de Ste-Claire (02330006), et enfin à la rivière Etchemin à la hauteur de St-Romuald (02330001). D'autre part, la qualité de l'eau de la rivière Le Bras (02330049), un affluent de la rivière Etchemin, est également évaluée depuis 2006.

L'analyse des résultats fait état d'une eau de « bonne qualité » en amont de bassin, une eau de qualité « satisfaisante » à la hauteur de Ste-Claire, et enfin, une eau de qualité « douteuse » à la hauteur de St-Romuald; soit un bilan décroissant en terme de qualité d'amont en aval.

Les résultats de suivi de la station 023330049 nous ont démontré que l'exutoire du sous bassin versant de la rivière Le Bras (qui se jette dans la rivière Etchemin, dans la municipalité de St-Henri) est de très mauvaise qualité et contribue fortement à dégrader la qualité de la rivière Etchemin jusqu'à son embouchure.

Mais qu'en est-il de l'état de la rivière Etchemin à la hauteur de Saint-Henri ?



Cette année grâce à la contribution financière du MDDELCC, le CBE va échantillonner la rivière Etchemin à la hauteur de Saint-Henri, en amont de l'exutoire de la rivière Le Bras, afin d'évaluer quel ratio de la dégradation de la qualité de l'eau de la rivière Etchemin est attribué au secteur entre les municipalités de Sainte-Claire et de St-Henri, versus le pourcentage de dégradation attribuée à la rivière Le Bras.

Les objectifs ciblés par le CBE sont d'évaluer la qualité de l'eau de la rivière Etchemin, les sources de pollution potentielles pour la rivière ainsi que les paramètres physicochimiques évalués pour lesquels les critères de protection de la vie aquatique et/ ou d'eutrophisation sont dépassés.

Le CBE pourra ainsi évaluer le potentiel de pollution de la sous-zone de la basse Etchemin et cibler les secteurs où l'organisme pourra mettre ses efforts dans les prochaines années afin d'améliorer la qualité de l'eau et l'habitat de la faune aquatique.



L'appropriation des connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches se poursuit au niveau régional !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

L'année 2015 signait la fin du projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) en Chaudière-Appalaches dans le but ultime de les protéger et d'en assurer la pérennité. Ce projet de trois ans a permis de produire un portrait régional des ressources en eaux souterraines excluant toutefois la Ville de Lévis qui a été couverte par le projet PACES de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

Suite au PACES, le regroupement des Organismes de bassins versants de Chaudière-Appalaches, en collaboration avec l'INRS-ETE et l'Université Laval, a développé le projet ACCES-CA (Appropriation des connaissances sur les eaux souterraines de la Chaudière-Appalaches) sur le territoire des neuf MRC, en complément des ateliers du Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES). Le projet ACCES-CA, réalisé en 2016 et 2017 par Danny Lefebvre, étudiant à la maîtrise en aménagement du territoire, a pris la forme d'une stratégie de diffusion au cours de laquelle des rencontres avec les partenaires régionaux (futurs utilisateurs des informations hydrogéologiques) ont été réalisées. Les professionnels des MRC, des OBV, du MDDELCC, du MAPAQ, du MAMOT et de l'UPA ont pu y aborder ensemble des questions d'aménagement propres à ce vaste territoire.



Les objectifs poursuivis par la stratégie d'appropriation des connaissances sont de :

- développer une base de connaissances commune sur les eaux souterraines et leurs enjeux entre les acteurs publics et les chercheurs;
- améliorer la capacité des acteurs publics à intégrer les enjeux de protection et de gestion des eaux souterraines (PGES) dans leur prise de décision ;
- stimuler des recherches ciblées adaptées aux enjeux et aux contextes régionaux.

Ce transfert va permettre d'intégrer les connaissances sur les eaux souterraines pour une meilleure gestion de l'eau et de compléter les Schémas d'aménagement et de développement et les Plans directeurs de l'eau en jetant les bases d'un véritable travail d'équipe.

En mars dernier, le Regroupement des OBV-CA a d'ailleurs reçu par Réseau-Environnement, la distinction Louis-Georges CARIGNAN, distinction remise à une corporation, qui œuvre dans le domaine des sols et des eaux souterraines et qui a contribué de façon remarquable, au Québec, à l'amélioration et à la bonne gestion des infrastructures dans ce domaine.



Une saison riche pour le lac Pierre-Paul!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Depuis 2008, l'association des riverains du lac Pierre-Paul (ARLPP) est inscrite au réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et procède à des mesures physico-chimiques de la fosse du lac Pierre-Paul. L'ensemble des variables physicochimiques mesurées dans une des zones d'eau profonde du lac Pierre-Paul situe son état trophique dans la classe mésotrophe.

Les différentes études effectuées en 2010 et 2015 pour le lac Pierre-Paul ont démontré que le lac souffrait d'une abondance de sédiments limoneux fins dont la profondeur peut dépasser 2 mètres. La présence de ces sédiments constitue un milieu favorable à la prolifération des plantes macrophytes aquatiques, puisqu'ils constituent un substrat et un réservoir de nutriments (phosphore et matière organique). La végétation du lac toujours présente, et en augmentation croissante, a motivé en 2016 la réalisation de travaux d'arrachage manuel de potamot graminioïde dans une section définie de la zone littorale submergée du lac.

L'année 2017 sera fastueuse pour le lac Pierre-Paul !



Tout d'abord, en partenariat avec le CBE et le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ), l'association des riverains du lac Pierre-Paul réalisera à six reprises, l'échantillonnage du tributaire du lac Pierre-Paul. L'objectif est d'acquérir des connaissances sur la qualité d'eau du tributaire pour guider au mieux les démarches de protection et conservation de la qualité de l'eau du lac et de ses habitats.

16

Suite au succès du projet d'arrachage manuel de potamot graminioïde réalisé à l'été 2016, le CBE, en partenariat avec l'ARLPP, poursuivra l'arrachage des herbiers sur certaines des parcelles sélectionnées et effectuera le suivi des actions réalisées en 2016. Ce projet de quatre ans sera poursuivi jusqu'en 2019.

Enfin dans le but de compléter le travail mené en pourtour du lac et en vue d'étudier la problématique du potamot à larges feuilles sur l'ensemble du lac, en partenariat avec le CBE, l'Université Laval va réaliser un inventaire complet des herbiers aquatiques, dont le dernier remonte à 2010, soit plus de 7 ans. L'évaluation de la densité des herbiers aquatiques actuels au lac Pierre-Paul permettra de mieux évaluer la menace actuelle et de proposer des pistes d'action pour lutter contre l'envahissement du lac par les végétaux.



Les bandes riveraines de la zone Etchemin | Lévis-Est étudiées à la loupe!

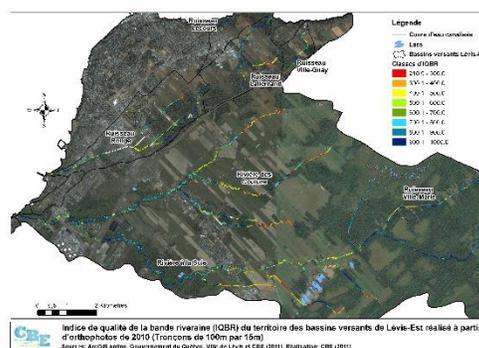
Par Pauline Marquer, chargée de projets

La bande riveraine est une zone de végétation d'une largeur minimale de 10 à 15 mètres entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Naturellement, elle remplit de multiples fonctions écologiques nécessaires au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et au maintien de l'intégrité de leurs communautés biologiques. Toutefois, à de nombreuses reprises, on voit les bandes riveraines ayant perdu leur caractère d'origine, en raison de l'industrialisation, de l'urbanisation ou de l'expansion des terres agricoles.

L'absence d'une bande de protection riveraine efficace engendre des problèmes tant sur l'habitat du poisson par l'apport de sédiments dans les cours d'eau; que pour la qualité de l'eau des rivières pour lesquelles on observe des dépassements de critères de qualité de l'eau établis pour le phosphore, les coliformes fécaux et les matières en suspension.

Cette année, des étudiants de la maîtrise en biogéosciences de l'Environnement de l'Université Laval, en tant que partenaires du CBE, réaliseront à partir de photos aériennes l'Indice de qualité de la bande riveraine (IQBR) à l'échelle du territoire. Pour le secteur Etchemin, les dernières données datent actuellement du début des années 2000 tandis que pour le secteur Lévis-Est, les dernières données remontent à 2010 et 2011.

L'IQBR permet de définir l'aptitude du milieu riverain à maintenir un environnement de qualité pour remplir de nombreuses fonctions écologiques, telles que la filtration mécanique, biologique et physicochimique, la protection contre l'érosion, l'ombrage sur le cours d'eau et la création d'abris pour la faune. Cet indice, développé en 1998 selon une méthodologie inspirée de Saint-Jacques et Richard, est construit à partir de neuf composantes générales de l'habitat : la forêt; l'arbustaie; l'herbaçie naturelle; la coupe forestière; la friche, fourrage, pâturage et pelouse; culture (agricole); sol nu; socle rocheux; infrastructure.



Les valeurs de l'indice sont réparties en cinq classes de qualité. Transposés sur une carte du réseau hydrographique, les résultats permettront d'avoir une vue d'ensemble de la variation spatiale de la qualité de la bande riveraine pour l'ensemble des rivières du réseau.

Une validation terrain de la photo-interprétation confirmera les résultats obtenus et favorisera l'identification des secteurs les plus problématiques pour lesquels des efforts devront être menés.



Actions ! Pour la rivière des Couture

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Initié au début de l'année 2016, le projet de *Mise en valeur de la rivière des Couture* vise à consolider un corridor écologique en milieu agricole, entre la Grande plée Bleue et le parc Valero Les Écart.

La connectivité écologique entre ces milieux est actuellement très limitée par le manque de zones boisées. Cela crée une fragmentation écologique, laquelle a des impacts négatifs sur la diversité biologique, la santé des écosystèmes et les services écologiques qu'ils fournissent.

Le Conseil de Bassin de la rivière Etchemin (CBE) s'est porté promoteur d'une approche collective, dans le cadre du programme Prime-Vert du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce programme permet d'offrir aux producteurs un financement d'aide à la réalisation d'aménagements agroenvironnementaux.

Les aménagements visés toucheront aussi bien l'aménagement de bandes riveraines que l'implantation de haies brise-vent, l'instauration de bandes ou îlots fleuris pour favoriser les pollinisateurs, ou encore l'aménagement ou conservation de milieux humides.



Suite à des activités de sensibilisation du milieu, ainsi que des visites chez les agriculteurs pour identifier les futurs aménagements possibles effectuées à l'automne 2016, c'est désormais l'heure des premières plantations !

Une entente entre le CBE et la Ville de Lévis a été obtenue dans le but d'offrir une couverture totale aux producteurs, en complément du financement Prime-Vert, en ce qui a trait des aménagements de nature végétale sur bande riveraine.

Ces derniers fourniront un meilleur support à la biodiversité et permettront à la communauté de bénéficier des services écologiques des écosystèmes.

À l'heure actuelle se sont plus de 25 projets d'aménagements de bandes riveraines, de haies brise-vent, d'habitats favorables aux pollinisateurs et de travaux de conservation des sols qui ont été identifiés!

Nous nous souhaitons beaucoup de succès dans ce projet !



Dernière année pour le projet de Contrôle de la berce du Caucase dans le bassin versant du ruisseau Fourchette !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

L'année 2017 constituera la dernière saison estivale d'intervention du projet de contrôle de la berce du Caucase dans le bassin du ruisseau Fourchette.

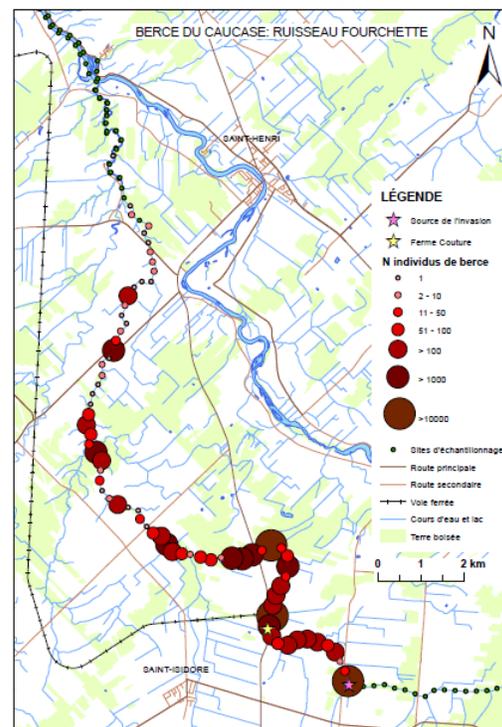
Ce projet (2014-2018), financé par le programme Prime-Vert du MAPAQ, la municipalité de Saint-Isidore ainsi que la municipalité de Saint-Henri, vise l'éradication ou du moins le contrôle de la Berce du Caucase, une espèce exotique envahissante qui fait d'énormes ravages, tant pour la biodiversité que sur la santé humaine.

Cette plante exotique envahissante prend la place de toute autre végétation par sa grande taille, sa rapidité d'implantation, et entraîne l'érosion des berges. Pour l'homme, la sève de sa plante est très toxique et crée de graves brûlures pouvant aller jusqu'au deuxième degré.

La zone traitée est d'environ 18 km, répartie en cinq secteurs d'intervention, et se situe en amont du ruisseau Fourchette jusqu'à son embouchure, à la hauteur de la rivière Le Bras.

Le bilan des trois dernières années a révélé que seuls la lutte mécanique et l'arrachage manuel de plants de suffisait pas. Pour des résultats concrets et dans le but de diminuer voir éradiquer la banque de graines disponibles dans les années futures, l'utilisation de pesticides était nécessaire. Avec ces deux techniques, les résultats semblent encourageants puisque les plants inventoriés en 2016 étaient moins nombreux et plus petits.

La saison de labeur à l'été 2017 sera suivie de la réalisation d'un bilan qui nous permettra de tirer des conclusions sur les méthodes d'éradication de la Berce et leur efficacité.



Une chose est sûre, ce n'est pas parce qu'il n'y aura plus de financement que la Berce arrêtera de pousser...

Il faudra trouver des solutions et de nouveaux partenaires pour suivre et poursuivre le travail colossal réalisé jusqu'alors.



La MRC de Bellechasse s'engage contre les espèces exotiques envahissantes !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont de plus en plus présentes dans la région de Bellechasse, tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus. Plusieurs risques sont associés à ces EEE, tant au niveau environnemental qu'en terme de sécurité publique.

En raison de la présence grandissante d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dans la région, la MRC de Bellechasse a décidé d'adopter en **2017 un nouveau règlement stipulant l'interdiction à un propriétaire de planter de la berce du Caucase, de la Renouée japonaise et de l'Impatiante de l'Himalaya sur sa propriété**. La MRC de Bellechasse connaît déjà les foyers d'infestation importants sur son territoire dans les municipalités de Saint-Charles, Saint-Henri, Saint-Michel, Saint-Vallier et Beaumont (principalement pour la berce du Caucase), en particulier le long de la rivière Boyer et le long du ruisseau Fourchette.



En poursuite à ces actions, la MRC de Bellechasse, le CBE et l'OBV Côte-du-Sud; tous deux maîtres d'œuvre dans la gestion intégrée des ressources en eau sur le territoire de la MRC, ont établi un nouveau partenariat de 3 ans (2017-2020) pour lutter contre les EEE. L'objectif principal de ce projet est d'élaborer un processus de signalement et de coordination des interventions sur le territoire de la MRC.

Ainsi, les OBVs et la MRC disposeront d'une banque de données sur l'ensemble des informations recueillies sur la présence des EEE et disposeront alors d'un répertoire commun, outils de base aux futures actions de lutte.



Pour mettre en place ce projet, les OBVs offriront une formation sur l'identification des EEE, les principaux moyens de les éradiquer et les protocoles d'intervention. Cette formation s'adresse aux employés et/ou inspecteurs municipaux de chaque municipalité qui seront responsables de compléter les fiches de signalement et de suivi sur leur territoire respectif.

À long terme, les objectifs plus spécifiques sont de sensibiliser les citoyens et les municipalités à l'enjeu des EEE en identifiant les vecteurs qui favorisent leur développement, en limitant leur propagation jusqu'à les éliminer du territoire de la MRC.



Création d'un étang en milieu agricole dans le bassin versant du ruisseau Fourchette

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Dans le cadre de la mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), le CBE a le plaisir de vous faire découvrir l'acceptation du projet de création d'un étang en milieu agricole, dans le bassin versant du ruisseau Fourchette, un bassin versant désigné prioritaire en Chaudière-Appalaches.

L'implantation d'un milieu humide en zone agricole est une action cadrant dans notre plan directeur de l'eau à l'enjeu B. Pérennité de la biodiversité associée à l'eau et à l'orientation B.2. Conserver et restaurer l'intégrité des milieux humides, aquatiques et riverains.

Le drainage des terres et la rectification des cours d'eau en milieu agricole ont conduit à éliminer les milieux humides du paysage de la Nouvelle-Beauce pour faire place à l'agriculture intensive. Ces méthodes ont conduit à diminuer la qualité et la diversité des habitats fauniques du secteur, de même que la biodiversité (diminution des espèces d'amphibiens et reptiles, diminution des espèces d'oiseaux champêtres, etc.).

Cet aménagement permettra de combler différents rôles écologiques, dont la captation et la filtration d'éléments nutritifs provenant du milieu agricole. Du plus, il offrira un habitat de qualité à la faune et à la flore présente. L'aménagement de milieux humides permet donc l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité de nos bassins versants.

Le site d'implantation du marais, à savoir la Ferme Sartigan enr. situé dans la municipalité de Saint-Isidore, demeurera accessible en tant que site de démonstration ce qui permettra d'encourager les agriculteurs à réaliser des aménagements améliorant la valeur faunique et la qualité de l'eau en milieu agricole dans une perspective de développement durable de l'agriculture. En plus de créer un nouvel habitat pour les espèces indigènes, le site permettra également la réalisation de projets d'éducation en milieu scolaire, notamment par l'implantation d'un réseau de nichoirs par les élèves de secondaire de la commission scolaire des Navigateurs (OPÉRATION PAJE).

Le CBE assurera l'entretien des aménagements ainsi que le suivi du projet pendant un minimum de 3 ans.

Un beau projet, où nous avons tous à y gagner !



Récolte de produits agricoles périmés, un geste à féliciter !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le saviez-vous ? AgriRÉCUP, une organisation de l'industrie sans but lucratif vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une valorisation adéquate des déchets agricoles organise en 2017 une collecte de produits périmés.

En partenariat avec l'Institut canadien de la santé animale, AgriRÉCUP tiendra des programmes de collectes des pesticides et des médicaments pour bétail périmés au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard, dans la région sud de la Saskatchewan, dans la région de la Vallée de la Fraser, de même que dans l'île de Vancouver en Colombie-Britannique.

Ce programme offre aux producteurs agricoles une façon responsable d'un point de vue environnemental d'éliminer les produits périmés ou dont ils ne veulent plus. Ce programme est offert dans chaque province au moins une fois tous les trois ans. Les producteurs déposent, sans frais, les produits périmés au site de collecte indiqué. Par la suite, les produits sont acheminés à un centre désigné pour incinération à des températures élevées, afin de les éliminer en toute sécurité.

Les produits suivants seront acceptés :

- Les pesticides agricoles, homologués, périmés et non utilisés.
- Les médicaments (antibiotiques, bouteilles de vaccins, etc.), les désinfectants et les pesticides pour animaux de ferme et chevaux. Les produits acceptés portent une étiquette, un numéro de produit antiparasitaire ou une identification numérique de drogue (DIN). Ces produits sont principalement utilisés par les producteurs agricoles.

Depuis le lancement du programme en 1998, près de 2,8 millions de kilogrammes de pesticides périmés ont été collectés et éliminés de façon sécuritaire.

Au Québec, en 2017, cette collecte aura lieu du 19 septembre au 5 octobre.

Parlez-en autour de vous !

Plus de détails sur : <http://www.agrirecup.ca>.



LE CBE EN BREF

Fondé en 2000, le CBE est l'organisme responsable de la planification, de la concertation et de la conciliation des usages de l'eau ainsi que le chef de file de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants de son territoire d'intervention de 1 580 km².

Sa mission s'appuie sur trois facteurs : la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire des bassins versants, la coordination des actions ayant un impact sur l'eau et les écosystèmes qui y sont associés ainsi que la participation citoyenne.

Ainsi, le CBE agit en tant que table de concertation auprès des usagers des bassins versants de sa zone d'intervention.

Membres du conseil d'administration 2016-2017 au printemps :

Secteur Municipal

Catherine Bergeron
MRC de Bellechasse
Yvon Dumont
MRC de Bellechasse
Denis Laflamme
MRC Les Etchemins
Réal Turgeon
MRC de La Nouvelle-Beauce
Pierre Lainesse
Ville de Lévis
Gilles Jean
Municipalité de St-Nérée

Secteur Économique

James Allen
UPA Dorchester
Guylaine Bergeron
UPA Nouvelle-Beauce

Moïse Cantin
Pisciculture des Monts de Bellechasse
Marc Brochu
Bropar inc.
Marie-Ève Simard
Boralex
Marie-Andrée Dubé
Valero

Secteur Environnement

François Duchesneau
Amis de la vallée du St-Laurent
Hélène Bibeau
Association des riverains du lac Pierre-Paul
Denis Brochu
Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras
Liliane Bédard
Club du lac O'Neil

Secteur Citoyen

Denis Vien
Brigitte Lebrasseur

Secteur Communautaire

2 postes vacants

Le Conseil d'administration est appuyé par des conseillers

gouvernementaux
Annie Goudreau MAPAQ
Raphaël Demers MDDELCC
Simon Castonguay MAMOT
Jenny Lessard MSSS
Pierre-Michel Vallée MTQ
Anabel Carrier MFFP



Conseil de bassin de la rivière Etchemin

219- B rue Commerciale
St-Henri (Québec), G0R 3E0
Tél. : 418-882-0042
www.cbetchemin.qc.ca